F

OMPI
ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE

CDIP/33/5
ORIGINAL : ANGLAIS
DATE : 27 SEPTEMBRE 2024

Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)

Trente-troisième session
Genève, 9 – 13 décembre 2024

ACCRÉDITATION D'OBSERVATEURS

Document établi par le Secrétariat

1. Le règlement intérieur du Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) prévoit l'accréditation d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales en qualité d'observatrices ad hoc pour une période d'un an (voir le document CDIP/1/2 Rev.).

2. L'annexe du présent document contient des informations concernant une organisation non gouvernementale (ONG), à savoir The Chamber for the Protection of Copyright of Artists, Creators and Performers (SIIP) (Chambre pour la protection des droits d'auteurs des artistes, des créateurs et des interprètes), qui a demandé à bénéficier du statut d'observateur ad hoc.

3. Le CDIP est invité à se prononcer sur la demande d'accréditation de l'ONG visée dans l'annexe du présent document en qualité d'observatrice ad hoc pour une période d'un an.

[L'annexe suit]

Organisation ayant demandé l'accréditation en qualité d'observatrice aux sessions du comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)

The Chamber for the Protection of Copyright of Artists, Creators and Performers (SIIP)

Description de l'organisation :

Créée en 2021, *The Chamber for the Protection of Copyright of Artists, Creators and Performers* (SIIP) est une organisation non gouvernementale, à but non lucratif, qui se consacre à la gestion et à la protection du droit des auteurs, des artistes, des créateurs et des interprètes et de leurs ayants droit en République d'Ouzbékistan.

Objectif principal de l'organisation :

Les principaux objectifs de la SIIP sont les suivants :

- aider à protéger les droits de propriété intellectuelle des auteurs, des artistes, des créateurs et des interprètes (titulaires de droits) et de leurs ayants droit dans le domaine de la science, de la littérature, de l'art et de la culture, contribuer à garantir la mise en œuvre de leurs droits et le respect de leurs intérêts en République d'Ouzbékistan et à l'étranger;
- aider à gérer collectivement les droits de propriété intellectuelle des titulaires de droits ou de leurs ayants droit qui ne sont pas en mesure d'exercer leurs droits à titre individuel, conformément au droit applicable; et
- aider les titulaires de droits ou leurs ayants droit, individuellement, à obtenir le droit d'utiliser des œuvres scientifiques, littéraires et artistiques.

Principal domaine de la propriété intellectuelle de l'organisation :

Droit d'auteur et droits connexes

Pays dans lequel l'organisation exerce l'essentiel de ses activités :

28 janvier 2021, Tachkent, Ouzbékistan

Structure :

- Président : Bobokul Toshev
- Directeur général : Bakhtiyor Usmanov
- Directeur adjoint : Nodirjon Aslonov
- Chef du service comptabilité : Bobur Xasanov
- Cheffe ou service des relations publiques et des médias : Olesya Romashko
- Chef du service juridique : Anvar Babakulov
- Directeur juridique : Muhriddin Nafasov

- Cheffe du service de distribution et de perception, spécialiste des ressources humaines : Durdonaxon Shodiyeva

Coordonnées complètes de l'organisation :

Adresse postale : 1, Taras Shevchenko street, Mirabad district, 100029 Tachkent, Ouzbékistan

Numéro de téléphone : +998 (99) 808-15-55

Adresse électronique : siipuz24@gmail.com

Site Web : https://siip.uz/eng

Nom et titre du représentant de l'organisation :

M. Bobokul Toshev, Président du conseil

[Fin de l'annexe et du document]